# Contrat de Services

Date d'émission : 2023-08-01

Entre:

Solutions Commerciales SARL

Email: <a href="mailto:service@solutionscommerciales.fr">service@solutionscommerciales.fr</a>

Et:

Industries Européennes

Email: info@industrieseuropeennes.fr

Téléphone: +33 1 23 45 67 89

Adresse: 10 Rue de la Liberté, Paris, France 75001

# Détails des Services Fourni

Description de produits et services	Quantité	Prix Unitaire (en €)	Total (en €)
Logistics Coordination	2	1500	3600
Inventory Management	10	400	4800
Transportation Services	5	150	900
Montant total avant taxe			7750
TVA (20%)			2260
Total dû (montant final)			9290

Numéro de Bon de Commande: PO222333

## Modalités de Paiement

Le montant total dû, soit €9290, doit être réglé dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission du contrat. Ainsi, le paiement doit être effectué au plus tard le 2023-08-31.

Les détails bancaires pour le règlement sont les suivants :

Banque : Crédit Agricole Numéro de Compte : 321654

Informations additionnelles:

Contrat numéro : SC-2023. Paiement prévu dans les 30 jours, selon les termes acceptés.

# **Clauses Diverses**

#### Responsabilités des Parties

Solutions Commerciales SARL s'engage à fournir des services de qualité conformément aux descriptions fournies cidessus. Industries Européennes est responsable de fournir toutes les informations nécessaires pour la bonne exécution desdits services. Il est à noter que toute information manquante pourrait entraîner un retard dans la livraison, sans que cela entraîne de responsabilité pour Solutions Commerciales SARL.

#### Confidentialité et Protection des Données

Les deux parties conviennent que toutes les informations échangées dans le cadre de ce contrat sont confidentielles et ne doivent pas être divulguées à des tiers sans le consentement écrit préalable de l'autre partie. Celles-ci comprennent mais ne se limitent pas aux procédures, méthodes de travail, et informations financières.

#### **Dispositions Générales**

Ce contrat est régi par la législation française, et toute modification doit être convenue par écrit entre les deux parties. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui de Paris. De plus, il est bon de rappeler que toute communication doit se faire par e-mail, afin d'assurer une traçabilité efficace.

## **Autres Dispositions**

La volonté des parties : Les parties reconnaissent qu'elles ont pris le temps de lire, comprendre, et négocier tous les termes et conditions du présent contrat. La signature électronique de ce contrat sera considérée comme une acceptation formelle de tous ses termes.

Suggestions et Évolutions : Au fil des années, il est possible que les deux entreprises envisagent de mettre à jour ou d'élargir le présent contrat, notamment en ajoutant des services ou en modifiant les quantités convenues, afin d'adapter les prestations à des besoins spécifiques en évolution.

#### Climat et conditions de travail

Enfin, il a été prouvé qu'un environnement de travail confortable et un bon climat de travail augmentent la créativité. Les deux parties s'engagent à maintenir un cadre de coopération respectueux et dynamique, propice à des réflexions innovantes sur le développement futur de leurs activités respectives.

Merci de votre attention à ce contrat, et nous nous réjouissons d'une collaboration fructueuse ensemble.